

## **ATTESTATION DE PARTICIPATION A UNE FORMATION OBLIGATOIRE**

Je soussigné, **Daniel DECOURBE**, président de la Compagnie des Commissaires-Enquêteurs Adour Gascogne,

ATTESTE QUE :

le titulaire du présent document a suivi la journée de formation des commissaires enquêteurs organisée à NARP (64) le 19 mars 2021 de 8h30 à 15h30.

**Formation obligatoire conformément aux dispositions du code de l'environnement**

**Le présent document a été remis à l'intéressé pour justifier de son déplacement, pendant le couvre-feu, il doit être présenté accompagné de l'attestation dérogatoire**

Fait à NARP , le 19 mars 2021



Compagnie des Commissaires Enquêteurs Adour Gascogne

